N° 32 JUIN-SEPTEMBRE 1951

Le Cempuisien

Bulletin de l'Association des Anciens Elèves
de l'Institution Départementale Gabriel Prévost

PARAISSANT TRIMESTRIELLEMENT

Le Siège social est ouvert pour les réunions mensuelles, le 1er dimanche de chaque mois à 20 h. 30. Présence assurée d'un membre du comité.

SIÈGE SOCIAL :
6, rue de Louvois, Paris-2e

PRÉSIDENT :
M. MARANDE, 68, rue Championnet (18e)

Adresser les offres d'emplois à Mlle Delas, 57, bd Sébastopol, qui reçoit le samedi de 9 à 12 heures ou sur rendez-vous Téléphone : Central 88-25.

RÉFLEXIONS et SOUVENIRS sur CEMPUIS (XVII)

Le rapport de la Commission d'enquête du Conseil Général

Profitant des vacances pour reprendre la tâche, interrompue depuis un an, que Marande et Reisser m'ont persuadé d'entreprendre en 1946, j'ai essayé de terminer d'extraire l'essentiel des 348 pages du rapport paru en 1895.

On sait ce que sont une campagne de presse et une interpellation à la Chambre des députés. Des journalistes sont envoyés avec mission de fournir des informations sensationnelles dans le sens adopté par leur journal, vraies ou fausses cela n'a pas d'importance, seul compte le tirage. Le gouvernement cherche à satisfaire la majorité, il n'est pas question d'objectivité et d'impartialité.

L'enquête de la Commission a été menée dans un sens tout différent. Son rapport enregistre impartialement les dépositions pour ou contre, les accusations, réfutations, explications, même les commérages d'habitants du canton et d'anciens employés congédiés ou fournisseurs évincés, heureux d'exposer leurs rancunes, ou simplement de jouer un petit rôle à leur mesure.

Du côté des anciens élèves.

« Tous les enfants sortis de l'O.P. que nous avons interrogés sont unanimes à se louer des soins qui leur ont été donnés... ils ont formé une société d'anciens élèves... sur les 100 sortis de l'établissement, 96 (en) font partie. »

Saulon, notre doyen, commis d'agent de change, s'excuse de ne pouvoir se rendre à la convocation. « J'aurais été heureux de vous apporter un témoignage de sympathie respectueuse et de haute estime que je professe pour M. Robin et à qui je conserve toujours la reconnaissance la plus profonde... je serais désireux de vous dire de vive voix ce que j'exprime très insuffisamment selon moi, si vous vouliez bien me donner un rendez-vous compatible avec les exigences de ma situation. »

Ont témoigné :

Morel (entré en 1881, sorti en 1885). « Nous avons conservé de bons souvenirs de M. Robin, et nous sommes très heureux quand nous le rencontrons. »

Laudereau (1882-1885) qui dirige la fanfare de l'Amicale, insiste surtout sur un « traître » qui a tenté un chantage contre P. Robin et dont « sa conscience lui défend de dire le nom ».

Grimaux (1883-1887) à la question : « Soupçonnez-vous que la campagne contre l'O.P. a pu être conduite à l'aide de renseignements fournis par un de vos condisciples ? » répond que c'est Marchal, imprimeur, ses allégations sont sûrement fausses et il a été radié comme sociétaire.

Vilcoq (1883-1888) témoigne favorablement sans rien de particulier.

Demoulain (1884-1888) a écrit une brochure « *A propos de Cempuis* » publiée aux frais de l'Amicale pour protester contre l'accusation d'anti-patriotisme (elle est reproduite page 95 du rapport).

Bringue Henri (1886-1891) parle surtout du décès à l'O.P. de son frère E. Bringue, par suite d'une péritonite et que P. Robin a fait autopsier sans l'autorisation de ses parents. Aussi du décès à Paris de son ami Emile Barthélemy, à la suite de sévices subis à l'O.P. d'après sa mère, ce qu'il ne croit pas. Il dit : « à part l'affaire de mon frère, je me suis trouvé très bien à Cempuis, comme instruction, comme tout ».

Guillon (1884-1890). C'était un sergent, parmi les derniers gradés que j'ai connus — très peu de temps. Il se dit très satisfait de son séjour à l'O.P. Il était dans le même dortoir que E. Bringue et dit qu'il est mort dans la nuit sans se plaindre.

Charmant (1889-1893). Fait, dans l'ensemble, une déposition favorable, mais dit qu'il a été frappé par P. Robin (dans les mêmes conditions qu'Emile Barthélemy qu'il ne nomme pas, il précise seulement qu'ils étaient

trois, que c'était un cas spécial isolé) — sur lequel je reviendrai. Quant aux maitres, il n'en connait qu'un qui frappait, c'était M. Gouin, chef de musique.

Vert Georges (1890-1892) est interrogé avec sa mère. La déposition se rapporte principalement à un accident qu'il a subi, en jouant à l'atelier de lithographie. Il a été soigné à l'O.P. et sa mère l'en a retiré après sa guérison. La déposition de cette dernière donne l'impression qu'elle cherchait à obtenir une place pour son fils dans l'administration départementale. G. Vert était présent quand E. Barthélemy et Charmant ont été frappés au Tréport. Il n'a pas à se plaindre de P. Robin et, dans le personnel, ne connait que les brutalités de M. Gouin. Il a fréquenté l'Amicale aussi longtemps qu'il est resté à Paris. P. Robin dit dans sa déposition (page 289) : « cet enfant a toujours eu pour nous une véritable tendresse filiale ».

Pour le cas Marchal signalé par Laudereau (sans le nommer) et Grimaux (nommément), il s'agit, d'après la déposition de P. Guilhot (pages 160 à 162), d'une tentative de chantage au sujet d'un prospectus malthusien qu'il disait sorti des presses de l'O.P., ce que niait M. Créancier, chef d'atelier. P. Robin dit (page 298) : « je (le) considère comme un déséquilibré qui a obéi à des influences étrangères... je l'ai employé quelque temps à l'O.P.; sa conduite a été loin d'être correcte. Beaucoup plus tard, après une touchante lettre de repentir (datée du 5 mars 1894 et reproduite pages 18 et 19), je l'ai encore repris pour un coup de main. C'était de sa part hypocrisie et méchanceté préméditée. Après mon départ coïncidant avec ma révocation, il m'écrivit une lettre de 24 pages dans laquelle se trouvent non seulement à mon adresse toutes sortes d'injures et d'accusations de crimes, mais encore une foule de faits imaginaires reprochés à d'autres personnes et à ses camarades... il me demandait 800 francs pour se taire sur les crimes qu'il m'attribue ».

Marchal écrit le 12 novembre 1894 à la Commission qu'il part au service militaire et se met à sa disposition. Le colonel de son régiment répond le 18, à une lettre du 16 de la Commission, qu'il ne peut accorder la permission qu'elle demande, pour lui permettre de témoigner, sans ordre du Ministère de la Guerre ou du général commandant le corps d'armée, et que « Marchal n'a aucun désir de témoigner devant la Commission ».

G. Giroud a révélé en 1937 (*P. Robin*, page 209) le texte (anodin) du prospectus et que celui-ci a été composé et tiré par P. Robin en une nuit à l'imprimerie de l'O.P. (en 1889 si j'ai bien compris). Il était donc normal que cela soit ignoré de P. Guilhot. Quant à M. Créancier il n'était pas encore à Cempuis.

Au sujet des coups de bâton donnés à trois enfants par P. Robin, voici ce qu'il dit (page 299 du rapport) :

A la suite d'un voyage pédestre de Cempuis au Tréport, un instituteur chez qui les enfants avaient logé s'était plaint qu'on lui avait volé un portefeuille en cuir de Russie. Une fouille opérée à Mers avait fait trouver de petites sommes sur trois enfants que, dans sa colère, il corrigea avec un bâton (il s'agissait seulement du manche en bois blanc d'une petite pelle de plage). Le portefeuille fut retrouvé vide dans le coffre à literie où le coupable avait réussi à le dissimuler. Il fut prouvé par la suite que les sommes provenaient de parents des enfants. E. Barthélemy étant devenu tuberculeux trois ans après, sa mère croyait que cela provenait des coups reçus à Mers, mais plusieurs médecins consultés ont déclaré qu'il n'y avait là aucun rapport de cause à effet.

P. Robin avait montré cette sévérité exceptionnelle parce qu'il y avait eu vol (qui se réduisait en fait au seul portefeuille vide, mais il l'ignorait). Il considérait d'ailleurs comme une faute très grave pour un élève de posséder une somme quelconque, même minime. Il recommandait aux visiteurs de ne rien apporter aux enfants pour leur jouissance personnelle. S'ils tenaient absolument à leur faire don personnellement d'une somme quelconque, elle devait être remise non à l'intéressé mais à la direction qui la versait à son compte à la caisse d'épargne.

Voici quelques exemples de ce rigorisme :

Je me souviens qu'étant en arrière du groupe, au cours d'une promenade dans la forêt d'Eu, un cavalier rencontré et que j'avais salué par politesse m'avait jeté un penny des iles anglo-normandes, qui avait cours alors comme beaucoup de monnaies étrangères.. Je savais très bien que sa valeur d'achat en France était de 10 centimes, mais je n'avais aucune occasion de le dépenser. A force de le trainer dans ma poche, vint un jour où il fut découvert. Je ne me suis alors tiré d'un interrogatoire serré que parce que j'avais eu la présence d'esprit de feindre ignorer qu'il était accepté comme paiement.

Gilbert Figeac, à qui j'en ai parlé, je ne sais à quel propos, m'a dit qu'ayant reçu 50 centimes pour ses besoins éventuels au cours d'un voyage isolé du Tréport à Cempuis, avec recommandation expresse de n'en rien conserver, avait jeté les quelques sous qui lui restaient en arrivant à Grandvilliers, sans même avoir l'idée de les dépenser en passant dans le bourg.

Ayant fait seul le même voyage pour rejoindre ma mère à Cempuis, je me suis empressé de lui remettre 2 francs que de braves gens rencontrés dans mon wagon avaient beaucoup insisté pour me faire accepter. J'avais trop de sens pratique pour les jeter, mais je savais d'expérience combien ce petit trésor pouvait m'être dangereux; je me suis même opposé à ce que ma mère les verse à la caisse d'épargne, pour ne plus en entendre parler.

Nous étions d'ailleurs parfaitement adaptés à ce rigorisme — du moins du temps de P. Robin — qui pour moi a duré jusqu'à moins de 12 ans et demi. Je ne puis garantir que les grands étaient aussi purs.

Du côté des parents d'élèves.

Les adversaires de P. Robin n'ont pas manqué d'utiliser les mécontentements, plus ou moins justifiés, et d'inspirer des réclamations. Voici un cas typique, celui de Mme Bernut, qui avait un fils à l'O.P. et y est venue travailler en juin 1891, comme maîtresse blanchisseuse, avec sa fille (à l'atelier de brochage et reliure autant qu'il m'en souvienne). A la suite d'une malencontreuse maternité — à laquelle il n'est fait aucune allusion dans le rapport — elle avait été obligée de partir en janvier 1893 et, ayant demandé à revenir le 12 février 1894, la direction avait refusé, d'où son ressentiment. Je résume ses accusations en faisant suivre chacune d'un commentaire explicatif :

1. — Elle n'a pas été témoin de faits amoraux mais de brutalités, d'emportements de la part du directeur. Ce n'était pas frapper mais des petites méchancetés : il appelait une fille, elle avait une épingle, il la piquait avec cette épingle. Elle n'a pas vu battre des enfants, mais ils se sauvaient quand le directeur s'approchait d'eux. Il était très brutal, elle l'a vu cogner des enfants l'un contre l'autre.

En réalité P. Robin défendait qu'on ait des épingles piquées sur les tabliers (filles) ou les blouses (garçons). Pour en montrer le danger, il piquait légèrement le délinquant. Les enfants se sauvaient par un réflexe naturel, c'était simplement pour éviter de petits désagréments : questions, inspections méticuleuses dont il était coutumier. Les enfants cognés étaient des batailleurs qui avaient ainsi une démonstration de leur stupidité.

2. — Répondant à une question et non spontanément, elle dit avoir vu le directeur frapper un grand garçon avec un bâton dans son bureau, sans pouvoir préciser. Le Président a posé cette question parce que Mme Magny — cuisinière d'avril 1887 à décembre 1890 — a dit que P. Robin avait enfermé Bleu pendant deux jours dans le couloir de son bureau et l'a battu avec un bâton — Mme Bernut dit ne pas le connaître. (Bleu, qui faisait probablement son service militaire, n'a pu être convoqué.)

3. — On a oublié des enfants dans les couloirs des classes du bois, ils étaient là par punition, parmi eux un des frères Landru.

Le seul cas élucidé, de Célestin Landru, remontait à 1890 et était donc antérieur à l'arrivée de Mme Bernut; il n'était pas puni mais s'était égaré et endormi dans un couloir obscur; on l'avait promptement cherché et retrouvé. J'ai moi-même été un puni oublié par un surveillant négligent, sur un palier entre deux dortoirs, et je me suis délivré d'autorité quand j'ai constaté que j'étais oublié. Nous avions assez d'initiative pour ne pas nous laisser oublier et manifester notre présence d'une manière ou d'une autre.

4. — Elle a vu des enfants auxquels on infligeait comme punition de faire pieds nus vingt fois le tour de la cour.

Comme celle concernant Bleu, cette accusation a impressionné la commission. Elle a interrogé tous les anciens élèves qui ont témoigné, ils ont dit ignorer ce genre de punition. Si on avait pensé à me questionner j'aurais pu l'expliquer.

Vers 1891 ou 1892, la lingère s'étant plainte que je déchirais souvent mes bas — c'était en grimpant aux arbres — P. Guilhot avait imaginé de me supprimer bas et chaussures pour me faire honte. C'était à la belle saison et, loin d'être humilié ou peiné, j'étais fier et amusé de provoquer un étonnement général (qui prouvait que cette originale punition était inconnue). J'allais et venais, sans être astreint à faire le tour de la cour, et cela a duré très peu de temps, un jour, deux au plus. Je ne donnais certainement pas l'impression d'être un enfant martyr. Il est probable que Mme Bernut a répété ce qu'on lui a raconté, comme pour la bastonnade du couloir, c'est l'opinion qui se dégage du rapport.

5. — Elle a « vu un enfant, qui avait jeté sa balle sur la toiture du bureau, aller la chercher en grimpant sur le chéneau, pour descendre il était suspendu par un bras, M. Robin, qui était survenu, lui a dit : « puisque tu grimpes si bien, je vais t'y laisser ». C'est le petit Schumacher, je voyais cela de ma fenêtre ».

Le rapport mentionne : « J'ai fait interroger devant moi le jeune Schumacher, qui se souvient fort bien d'avoir plusieurs fois jeté sa balle sur le toit et être allé la chercher, mais déclare n'avoir jamais été vu par M. Robin ». Ce dernier dit dans sa déposition (page 302) : « Voici comment la chose a dû se passer : j'ai probablement dit en plaisantant à l'enfant : « Tu te trouves bien, restes-y » et (il) se sera laissé tomber quand il l'aura voulu ». C'est bien ce qui s'est passé. L'incident avait si peu d'importance pour moi que je l'avais oublié. Ignorant la déposition de Mme Bernut, j'étais très étonné qu'on me convoque au bureau, devant une impressionnante assemblée, pour si peu de chose, rassuré aussi, car j'étais au début perplexe sur la cause et l'objet de ma comparution. Je remarque que P. Robin, qui avait des motifs de bien me connaître, aurait pu dire justement que j'étais un élève plutôt difficile, et qu'il a dédaigné ce moyen facile de minimiser la portée de son acte.

Je me souviens bien de Mme Bernut parce que son fils était mon camarade de classe (un peu plus âgé que moi) et que trompée par une homonymie elle croyait avoir connu mes parents. Bernut a quitté l'O.P. avant l'âge normal de 16 ans, probablement retiré par sa mère. Je l'ai revu à Paris, il venait souvent dans une maison de commission où Robert Figeac m'avait fait entrer avec lui. Le premier est mort de tuberculose avant sa vingtième année, Robert que je fréquentais beaucoup avec son frère Gilbert avant notre service militaire ainsi que mon frère a, comme ce dernier, été tué dans l'infanterie pendant la guerre 1914-1918.

J'ai cité longuement la déposition de Mme Bernut parce qu'elle réunit les arguments de

plusieurs autres et que je me trouve pouvoir la contrôler.

Ma mère, pendant l'Affaire de Cempuis, avait de récents motifs de mécontentement par le renvoi de mon frère. Il était arrivé à Paris atteint de la pelade (ou autre affection du cuir chevelu) et de ce fait n'avait pas été admis dans les écoles communales. Elle avait trouvé assistance dans un patronage catholique (1) et eut la sagesse de ne pas vouloir témoigner contre P. Robin, avec qui elle avait eu une explication lors de sa dernière visite. Celui-ci, dans une tournée d'adieu dans ma classe, m'avait demandé si j'étais son ennemi. Je ne pouvais pas l'être et oublier qu'on ne m'avait pas ménagé la compréhension et l'indulgence qui, au contraire, avaient fait défaut à mon frère, bien qu'il fût plus docile que moi. J'avais assez de discernement pour comprendre mes torts et ses mérites.

Je rappelle pour mémoire les dépositions de Mmes Vert et Barthélemy, signalées plus haut.

M. Lazarille, père de trois anciens élèves entre 1881 et 1891, dont je n'ai connu que Pierre, le plus jeune, a déclaré n'avoir « que des louanges à adresser ».

Du côté des maîtres.

M. *Franchet* (page 135) a été instituteur à l'O.P. du 3 octobre 1883 au 9 novembre 1884. Il l'a dirigé pendant la première suspension de P. Robin qui restait à l'écart dans sa maison. Sa déposition est favorable à l'enseignement, qu'il trouve excellent et continue d'appliquer. Il a quitté Cempuis sur un désaccord avec P. Robin, qui avait repris la direction. Il fait justice des accusations d'antipatriotisme et de propagande malthusienne dans l'établissement. Il n'a eu connaissance de cette dernière que par un manuscrit qui lui a été dérobé et qu'un collègue lui a montré. Ce qu'il contient « n'a aucune espèce de portée immorale et est connu de tous les hommes ».

M. *Camescasse*. G. Giroud le qualifie «enthousiaste et généreux, inventeur de l'ingénieux appareil l'Initiateur mathématique ». Je l'ai connu, jeune et sympathique. Il « considère que l'O.P. est une des plus intéressantes maisons d'éducation de France, pour cette raison qu'on y pratique des méthodes nouvelles et progressistes ». Il dit avoir quitté Cempuis à la suite d'une discussion personnelle avec P. Robin et ne pouvoir donc être accusé de partialité. « C'est un homme emporté, mais remarquable au point de vue philosophique et pédagogique. »

M. *Elie Ruben* a été instituteur à l'O.P. (février 1889-novembre 1890). D'après G. Giroud, il était bachelier ès sciences et fut par la suite chef d'institution à Paris. Il dit : « Ce qui me frappa fut le système d'éducation; j'étais étonné, mais non choqué, je fus vite conquis... enthousiasmé. Je me mis au ton de la maison et j'ai tâché, par tous les moyens possibles, d'entrer dans les idées de M. Robin, spécialement au point de vue de la coéducation ».

M. *A. Ruben*. Instituteur et frère du précédent est souvent venu à Cempuis. « Si mon frère a été étonné (par la coéducation) je n'en ai pas été surpris parce que j'ai dirigé une école mixte de village. » Son opinion est « tout à fait favorable ». « J'étais à Cempuis pendant la dernière session pédagogique, lors de la dernière enquête faite par la Commission (ministérielle)... j'ai également vu plusieurs membres de la presse. Parmi eux se trouvait M. Rouquier, rédacteur du *Matin*, venu pour interviewer M. Robin. Il (lui) a dit spontanément en le quittant : « Pour mon article, j'écrirai ce qu'on me dira, je suis là pour gagner mes croûtes », j'étais à côté de M. Robin. »

M. *Peyre*, instituteur du cours supérieur, où je suis resté deux ans, était un Méridional bien acclimaté à Cempuis et aux environs, où il avait de nombreuses relations. Sa compétence pédagogique est signalée dans les rapports d'inspecteurs dont il sera question. Des talents variés le faisaient apprécier à l'O. P., où il était aussi photographe, préparateur d'animaux et végétaux pour l'enseignement des sciences naturelles, démonstrateur aux sessions pédagogiques et surtout (de mon point de vue) bibliothécaire (car j'étais son aide permanent dans cette fonction et le suis resté jusqu'à mon départ en 1898). Sa déposition répond surtout aux accusations personnelles d'un collègue et ex-ami qui suit.

M. *Pourailly*, instituteur congédié parce qu'il n'avait pu fournir les références qu'il avait promises. Il fut un des principaux informateurs de la *Libre parole*.

Mme *Dubourg*, institutrice du cours moyen depuis 1885 (aussi très bien notée), dépose sur les questions qui lui ont été posées par la Commission d'enquête ministérielle : si elle avait subi une pression anti-religieuse pour son mariage civil, si la noce de Lucie Robin et de G. Giroud avait été célébrée aux frais de l'O.P. et pompeusement ? A quoi elle répond : « celle du jardinier (M. Mullot) avec Amélie P. (ancienne élève) a été un peu plus pompeuse ».

M. *Bourquin*, professeur du cours complémentaire 2e année, bachelier ès-sciences, arrivé en août 1894, dépose sobrement en nouveau venu. Je l'ai connu ayant passé directement du cours de M. Peyre au sien. Il est resté peu de temps et m'a laissé le souvenir d'un maître jeune et sympathique, sachant

---

(1) L'omission pouvant dans ce cas être considérée comme une des formes de l'insincérité, je n'ai pas voulu omettre le point de vue de ma mère, ni de déclarer que le directeur du patronage, à ma sortie de l'O.P. en mars 1898, a vainement tenté de me ramener à sa religion, comme c'était son devoir, qu'il a agi avec tact et discrétion. Cela m'a confirmé dans mon éloignement de tout fanatisme et dans la conviction qu'on pouvait atteindre, par des voies différentes, une morale acceptable par tous les gens de bonne volonté, de même que nous concilions, dans un esprit de tolérance, les conceptions morales différentes des trois créateurs de l'O.P. : G. Prevost, F. Buisson et P. Robin.

intéresser ses élèves à la chimie, la physique et aux sciences naturelles. Répondant aux questions de la Commission, il dit : « Je n'ai rien remarqué d'anormal... j'ai un programme du certificat d'études primaires supérieures... les enfants suivent moins de classes que dans les autres établissements, parce qu'ils ont des cours de travaux manuels ». C'était dire discrètement qu'il ne pouvait suivre tout le programme. En réalité les élèves étaient dans cette classe parce qu'ils avaient entre 14 et 16 ans, et non parce qu'ils pouvaient le suivre utilement.

Le vrai cours complémentaire sélectionné, préparant aux examens de l'enseignement primaire supérieur, ne sera créé qu'au début de 1896 par M. Lalanne, alors inspecteur primaire de l'arrondissement de Beauvais, quand il sera devenu directeur de l'O.P. Je l'ai suivi avec Ingand, Urban et des élèves plus jeunes. Pour le cas où je ne pourrais publier mes souvenirs sur cette époque, je dis dès maintenant que nous avons eu deux maîtres excellents et même exceptionnels, MM. Lesprit et Philippet, qui se complétaient parfaitement; aussi que notre président d'honneur y avait trouvé son « climat » et qu'il aurait probablement fait dans l'enseignement une carrière, pour laquelle il était bien doué, si ce cours avait été créé un peu plus tôt, ou s'il avait eu quelques mois de moins.

Mme *Agier-Ruet*, entrée comme professeur à l'O.P. (qui a offert ses services lors de l'épidémie de rougeole et a consenti à rester chargée de l'infirmerie), dit que l'infirmerie est mal installés (sous les combles) : « Jamais je n'ai rien remarqué d'anormal dans l'établissement, je considère que les programmes sont bons, mais que le fréquent changement des maîtres est défavorable à leur application... ». Pratiquant la religion catholique, elle n'a pas eu à se plaindre d'intolérance de la part de P. Robin.

M. *Gouin*, professeur de musique, dont il est beaucoup question dans le rapport, était un ancien musicien militaire dont l'enseignement était très apprécié de P. Robin, P. Guilhot, des inspecteurs et participants des sessions pédagogiques, mais il l'était beaucoup moins des élèves. Je le revois, raide, maigre, les joues creuses, le teint maladif, avec une éternelle vareuse d'une coupe militaire, se frappant souvent la poitrine pour lutter contre quelque douleur. Mais sa baguette de chef servait aussi et trop souvent pour frapper les musiciens à portée. Il fut brutalement congédié, sur la plainte de grandes filles indignées d'attentions excessives, je ne pense pas qu'il ait été regretté d'aucun élève, sinon du point de vue purement musical.

M. *Compère* qui lui succéda avait ses qualités pédagogiques et pas ses défauts, il n'a pas eu à témoigner devant la Commission.

M. *Guénin*, entré en 1886, maître ès-calligraphie — (N'a) « pas à se plaindre de M. Robin, vif avec le personnel, trop doux avec les enfants, jamais (il n'a) rien vu se passer d'anormal ». C'est un ancien sergent-major, auteur de nombreuses brochures sur l'histoire de régiments et autres sujets militaires. Il a reçu pendant un mois, probablement par fanfaronnade, le *Père peinard* et il proteste contre l'accusation par le Ministre d'avoir fait circuler « cet infect journal », comme il le qualifie.

Pour comprendre le sens de l'accusation et l'indignation de l'accusé, il faut savoir qu'il s'agissait d'un journal anarchiste, que des attentats récents (assassinat du Président Carnot, bombe à la Chambre des députés, etc...) faisaient de l'anarchie un épouvantail dont l'effet était certain.

M. *Leleu* (entré en juillet 1893, sorti en janvier 1894) se montre dans sa déposition (page 328) une autre sorte de prétendu terroriste « ami du maréchal des logis de gendarmerie venu pour l'arrêter et saisir bombes, engins, explosifs, etc... ».

Les maîtres de passage.

La déposition de Mme Agier et plusieurs autres, mais particulièrement les rapports de M. Jost et Mme Kergomard dont il sera question, signalent le fréquent changement de certains maîtres que les rapporteurs qualifient de « passants ». C'étaient des épaves de l'enseignement libre, dont les noms m'ont rappelé le souvenir effacé d'hommes insignifiants ou aigris par la malchance.

Ce n'était pas le cas de M. Chopin, surveillant jeune, sympathique et bon violoniste, dont Mme Kergomard dit qu'il « n'a pas le feu sacré », peut-être parce qu'on le jugeait trop indulgent; il me semble qu'il avait une femme et une sœur ou belle-sœur charmantes, dont j'ai oublié la fonction.

Un de ces maîtres aigris m'a une fois brutalement corrigé de quelque insolence, qu'on comprendra quand on saura qu'elle répondait à une dédaigneuse allusion à ma situation d'orphelin assisté. Cela se passait dans le couloir des bureaux où il m'avait enfermé. Il y mettait de l'ardeur, moi de la résistance, si bien qu'après son départ je trouvai une pièce de 2 francs sur le plancher. Il fut stupéfié quand je la lui remis et perplexe sur les sentiments qui m'avaient inspiré ce geste. Ils étaient complexes, bons et mauvais, non exempts de pitié pour ce malchanceux dont je comprenais la situation précaire, mais le rigorisme de P. Robin à l'égard de l'argent y avait une part dominante; je pouvais aussi considérer la pièce comme un piège. Bien entendu je fus immédiatement délivré.

L.-M. SCHUMACHER.

BIBLIOGRAPHIE

Nous vous signalons une petite brochure de 48 pages sur Paul Robin, qui vient de paraitre aux Editions Sudel.

Vous y lirez avec intérêt des passages sur P. Robin, Inspecteur primaire à Blois, et surtout sur les quatorze années passée à Cempuis.

Cette brochure est en vente au prix de 90 francs et, pour les commandes, vous pouvez vous adresser à notre Président Marande.

A PROPOS D'UNE PROMENADE RATÉE

Lorsque nous avons envisagé, au Comité, l'organisation d'une promenade cempuisienne à Baillet le dimanche 1er juillet, dans le cadre de la fête annuelle des Syndicats de la Métallurgie, nous n'avons eu pour souci que de vous faire bénéficier des nombreux avantages offerts par le caractère champêtre de cette grande kermesse populaire.

Le programme était alléchant et la circulaire adressée à chacun en énumérait les différents aspects (manifestation artistique, piscine, terrains de sports, dancing, camping, restaurant, ravitaillement assuré pour piquenique, grand bois, étang, etc., etc...). Bien plus qu'il n'en fallait, nous semblait-il, pour satisfaire les plus exigeants. Assurément, ces perspectives feraient se déplacer de nombreux camarades.

Eh bien ! non seulement cette sortie n'a pas retenu l'attention des Cempuisiens en général, mais encore elle s'est soldée par un échec presque complet. Nous nous sommes retrouvés à Baillet une petite quinzaine tout au plus (1).

Pourquoi n'êtes-vous pas venus ? Le caractère syndical de la fête vous a-t-il retenus ? Cette hypothèse est possible, mais est-elle bien sérieuse ? Ou alors pensez-vous simplement que l'organisation était mauvaise et que le Comité eût bien fait de recenser les partants afin de prendre les billets comme nous le faisons pour la Pentecôte ? Je ne pense pas que ce soit là un motif à invoquer. Le prix du voyage était-il trop coûteux ? Là encore, nous ne trouverons pas une justification au fait qu'une quinzaine de camarades, sur plus de 350 invités, ont répondu à l'appel du Comité.

Alors ! Pourquoi cet échec ?

Une circulaire des Anciens ne présenterait-elle pas plus d'intérêt qu'une quelconque « circulaire administrative » ? Aurait-elle perdu son pouvoir d'apporter dans chaque nid cempuisien une bouffée de bien-être ? Cempuis ne serait-il plus qu'un village comme un autre, à 4 km. de Grandvilliers ? L'Association des Anciens Elèves ne serait-elle plus capable d'intéresser et de réunir les gars et les filles de l'O.P. ?

Qu'en penses-tu, Jean ? Et toi, Pierre ? Et toi, Simone ? Roger ? Germaine ? Paulette ? Et toi, le chahuteur ? Et toi, le timide ? Et toi, le spécialiste des lance-pierres ? Et toi qui t'es ennuyé ce dimanche-là, tout seul dans Paris ? Qu'en pensez-vous tous ? Les jeunes surtout ?

Demandez un peu aux copains qui sont venus, combien nous nous sommes amusés. Buvez un peu à leurs lèvres le récit de nos jeux, de notre enthousiasme, de notre joie saine et victorieuse. Demandez-leur des nouvelles de ce vieux camembert arrosé d'un petit coup de rouge que nous avons dégusté sous les frondaisons ce jour-là. Demandez-leur de vous dire tout ce que vous avez perdu en ne venant pas.

L'échec de Baillet ne doit pas nous arrêter, au contraire. Nous devons toujours être portés par le désir de faire mieux pour réussir demain, là où nous avons échoué hier. Je suis persuadé que nous pouvons faire des choses épatantes si nous voulons tous nous en donner la peine.

Je suis sûr de ne pas me tromper en affirmant dès maintenant que nous allons tous prendre en main la destinée de notre Association avec la ferme résolution de lui assurer un essor nouveau; alors nous organiserons d'autres promenades qui auront pour mission de mieux étayer sur ses bases le produit supérieur de nos relations : notre amitié indéfectible.

M. VIGNERON.

---

(1) Le camp de Baillet est si grand que deux groupes se sont rencontrés au cours de l'après-midi et qu'un troisième n'a jamais retrouvé même l'organisateur.

O. P.

Eh bien ! non, voyez-vous, ni Janine, ni Antoine, ni Denise ne nous conduiront aujourd'hui visiter les grottes qui furent décorées par nos lointains ancêtres !

Par contre, toujours en Dordogne, ils nous font faire connaissance avec des animaux sauvages.

Ne voyez cependant pas en eux de futurs « Tartarin » allant à la chasse au lion ! Ils sont beaucoup moins glorieux de la capture d'un blaireau et même d'un sanglier... au collet ! et bien plus modestes en nous parlant des rats, « gros... comme ça » !

L'un, revenant du bord de l'eau, est tout de même impatient de faire admirer sa belle prise; l'autre aime travailler la terre ou pressurer tout le suc des fruits. Aussi, je leur laisse le soin de vous faire revivre un moment de leur jeune vie.

***

La Dordogne est un pays pauvre. Des rochers partout, des collines, des bois, des petits champs où l'on cultive du blé, des betteraves, du maïs, de l'orge, du tabac, etc...

A peu près au milieu de la commune de Tursac une belle rivière passe : la Vézère, assez large pour que des barques circulent.

A l'Espinasse, où j'habitais, j'étais chez une fermière aimable. Un jour j'étais avec mon patron pour l'aider dans les champs :

— Va me chercher la binette, nous allons sarcler les fèves, me dit-il.

Je courus de toutes mes forces pour aller

chercher ce qu'il m'avait dit. Je revins avec l'instrument.

Après avoir presque fini de sarcler nous revînmes à la maison.

Mon patron me dit :

« On tâchera de finir le champ demain, puis après nous irons aux vignes. »

J'aimais beaucoup travailler le terre; le jour où il fallut partir de Dordogne pour revenir à Cempuis, j'ai regretté la ferme.

R. L.

UNE PEUR

Lorsque je suis arrivée en Dordogne, les enfants de mes patrons, qui comprenaient un des fils, la fille, le gendre et le petit-fils, étaient venus passer les vacances chez leurs parents. La rentrée des classes approchait à grands pas et il fallait que la fille et le gendre, instituteurs-directeurs d'école s'en aillent reprendre les classes. Le départ était fixé huit jours avant la rentrée.

Le jour de la séparation arriva. Nous mangeâmes à six heures au lieu de huit heures, nous n'avions pas un grand appétit. Le souper fini, M. Trufy, mon patron, alla atteler la jument. Les enfants et leur mère portèrent les bagages dans la voiture. Il fallait partir. Les adieux se firent, Mme et M. Trufy accompagnèrent les enfants. A la maison il ne restait plus que la Mémé et moi.

Sept heures sonnent, la Mémé me dit :

— Andrée, prépare la bacade du cochon.

— C'est encore trop chaud.

— Bon ! attends encore un peu.

La bacade se refroidit vite et je pus préparer le repas du cochon. Je ferme le portail de la cour et ouvre au cochon.

Je n'avais pas encore desservi la table. Je veux entrer dans la cuisine, qu'est-ce que j'aperçois ? Notre chienne Blida qui, les pattes de devant sur la table, léchait les assiettes.

Lorsqu'elle me vit entrer elle se mit à grogner et à aboyer. Vous pensez, je n'étais pas encore trop habituée à cette chienne, alors j'avais peur. Voyant cela, elle se mit à courir après moi. Je criai :

« Mémère ! Mémère ! la chienne me mord. »

— Ne crains rien, elle n'est pas méchante.

— Si..., si..., elle... m'a attrapé mon tablier.

— Elle fait ça pour te faire peur.

La Mémé et moi rentrons dans la cuisine et nous nous dépêchons de laver la vaisselle.

Il se faisait tard. Alors nous sommes allées nous coucher.

Eh bien ! je vous assure que le lendemain je n'osais plus m'approcher de la chienne.

A. L.

L'ALAMBIC

Il est six heures du matin.

Mon patron me dit : « Lève-toi pour couper du bois pour l'alambic ».

Il fait déjà jour, mais une pluie fine tombe depuis hier soir.

Après avoir fini de scier le bois, je vais aider mon patron à sortir la machine. Quand elle est placée, je sors des seaux des marcs de pommes et de raisin, je les verse dans le grand entonnoir.

Nous mettons aussi les restes de barriques dont le cidre est maintenant piqué.

Pendant ce temps ma patronne va chercher de l'eau et mon patron allume le feu. Mon patron regarde s'il n'y a pas de fuites.

L'eau commence déjà à chauffer. Je vais chercher de l'eau et du bois. Ma patronne regarde si les premières gouttes d'eau-de-vie viennent.

Après cinq heures de travail la première passée est faite, mais ce n'est que de l'eau-de-vie de 20° environ. Mon patron éteint le feu.

Je vais chercher deux crochets pour ôter l'entonnoir contenant les marcs qui n'ont pas été bons pour faire l'eau-de-vie.

Ils servent quand même pour la fumure des pommes de terre.

Après avoir versé l'eau-de-vie de 20° dans un espèce de chaudron, mon patron allume le feu de la chaudière.

Un quart d'heure d'ébullition et voici que l'eau-de-vie coule.

Mon patron prend l'alcoomètre et mesure la densité de l'eau-de-vie : 90°. Ma patronne dit : « Prenons un litre en cas de maladie ».

Mon patron ralentit le feu pour que l'eau-de-vie fasse 60 degrés.

Puis, voyant qu'elle ne fait plus que 20 degrés, il éteint le feu.

Voici comment les Périgourdins font l'eau-de-vie.

Ce qu'on distille en Dordogne. — *On distille : raisin, pommes, prunes, pêches, cerises, prunelles.*

On distille surtout le raisin et le fond des barriques de vin.

R. d'E.

PAUVRES OISEAUX

Lorsque j'étais aux Eyzies, chez Mme Chadourne, j'avais une petite camarade, Annie Chadourne. Elle ne connaissait pas les jeux des filles, mais elle aimait jouer à ceux des garçons.

Un jour elle me proposa d'aller faire une promenade au-dessus de chez elle, sur les rochers. J'acceptai avec empressement, car je m'ennuyais à ne rien faire.

Enfin, elle me fit arrêter devant un assez gros rocher. Elle sortit de sa poche un petit bout de bois et quelques grains de blé.

Puis, Annie prit une pierre. De la main droite elle tenait le bout de bois, la pointe levée sur le rocher. Elle posa la pierre sur le morceau de bois. Ensuite, sous la pierre, elle sema quelques grains de blé. Nous retournâmes à la maison pour goûter. Quelle belle après-midi !

Le lendemain, à 9 heures du matin, Annie me dit de venir avec elle sur le rocher pour voir si la pierre n'avait pas bougé.

Quel fut mon chagrin en voyant sous la pierre deux oiselets qui tâchaient de se dégager.

En voulant manger du blé, les oiseaux

cps n°32 5°série
page 8

avaient fait remuer le bout de bois et la pierre était tombée sur eux.

Ma petite amie prit les pauvres petits et finit de les tuer à coups de pied. Je n'étais pas contente de voir cela. J'en avais les larmes aux yeux.

Je demandai à ma camarade si c'était pour tuer les oiseaux qu'elle faisait ça ?

Elle me répondit que c'était un piège aux oiseaux.

Je m'en retournai à la maison le cœur gros, en tenant dans ma main les pauvres oiseaux que je serrais de temps en temps sur mon cœur. G. H.

UNE BONNE PECHE

C'est dimanche, ma patronne me dit : « Va où tu veux, mais reviens pour souper ».

Je prends ma ligne et je m'en vais pêcher. En route je rencontre des camarades qui vont eux aussi prendre du poisson. Nous parlons en marchant.

Dans une grande prairie nous cherchons des vers. Nous repartons et nous arrivons à la rivière où les poissons sont nombreux. Nous mettons notre hameçon dans l'eau et nous attendons cinq minutes. Déjà le fil d'un de mes camarades bouge. Il tire. Un gros poisson remue au bout du fil. Il veut le détacher mais l'animal glisse entre ses doigts et retombe dans l'eau.

Tout à coup ma ligne est tirée, je soulève d'un coup sec et voici, non pas un petit poisson, mais une grosse truite accrochée à l'appât. Moi qui suis plus malin que mon camarade je me recule pour la détacher, et je la mets dans ma musette. Je dis à mes camarades : « La pêche est finie pour moi, j'ai assez de gibier ».

Gaiement je retourne à la maison. Je trouve que le chemin est long. Enfin j'arrive au logis. J'ouvre la porte, il n'y a personne. Je prends un plat dans l'armoire et j'y mets la truite.

Ma patronne revient avec un charreton de raves pour la vache et me dit : « Alors, toi qui disais que tu rapporterais du poisson, en as-tu apporté ? » Elle entre dans la maison et, en voyant ce gros poisson sur la table, elle fut prise d'un si grand étonnement qu'elle m'en embrassa.

Je suis content d'avoir fait plaisir à ma patronne ce jour-là. R. d'E.

HISTOIRE DE RATS

Quand nous avions récolté le maïs nous retirions le « qualoufait »; c'est une espèce de feuille qui entoure la panouille. Ensuite, nous mettions les panouilles sur le grenier jusqu'à ce que le maïs soit sec.

Mais voilà qu'un beau jour, dans la nuit, j'entendais des rats qui emportaient des panouilles.

Le lendemain, je dis à ma patronne : « Tu sais, maman, j'ai entendu des rats qui prennent le maïs ».

Elle me répondit : « Oh ! tu vas voir, nous allons tous les attraper un par un ».

Le soir même, nous avons été tendre une grosse tuile et deux petits pièges sur le grenier.

Vers deux heures du matin, nous entendîmes « Boum ». Le matin nous allâmes voir : c'était un gros rat qui était pris. Nous en avons attrapé une trentaine environ.

A la fin ils ne revenaient plus, mais nous avons mis le maïs dans une maïe, comme ça il n'était plus en danger.

Vous pensez bien que la minette était contente de manger tous ces rats. S. D.

UN RAT SUR LA PATE

M. Beynet enfournait le pain avec sa grande pelle. Son commis lui faisait passer les paniers A chaque tourte de pâte que le mitron apportait, le boulanger, muni d'une petite lame, faisait des petits traits dessus pour la rendre plus jolie. Quelques camarades et moi nous les regardions faire. Ils travaillaient rapidement car déjà les clients arrivaient.

Sur une tourte que le boulanger se préparait à enfourner, un gros rat mangeait la pâte. M. Beynet lui jeta un coup de son couteau et le fit tomber par terre. Nous essayâmes de marcher dessus mais il se faufila sous les sacs.

Nous étions tous agités, nous voulions le tuer.

Cela m'écœurait. Je pensais à celui qui aurait la tourte. J. S.

UN RAT DANS LE PANIER

C'était un samedi. Le jour du marché. Maman s'était levée plus tôt que d'habitude. Nous avions fini de déjeuner. Maman devait partir pour le marché de neuf heures et demie. Elle alla dans le fournil chercher le panier à beurre. Quand elle le souleva pour l'emporter, un gros rat en sortit. Il alla se réfugier dans son trou qui était près de la chaudière aux pommes de terre.

Maman eut peur et poussa un cri de frayeur. Elle m'appela et m'envoya chercher le chat, car le rat était ressorti. Mais le chat en avait peur, car le rat voulait lui sauter dessus.

Peu de temps après Boulotte, la chienne, arriva et donna un bon coup de gueule à la bête, qui tourna sur place et poussa un petit cri. Boulotte recommença plusieurs fois; à la fin le rat resta immobile.

La bonne prit une fourche et le jeta dans la marnière qui était près du fournil.

Ce fut la première fois que je vis un si gros rat. J'espère que ce sera la dernière, car les rats sont des bêtes désagréables. S. F.

LA CAPTURE D'UN BLAIREAU

Depuis plusieurs jours nous avions découvert les traces d'un blaireau et nous avions résolu de tendre un piège. Il était composé de deux lames dentelées et d'un fort ressort métallique qui, au moindre choc, se détend et emprisonne l'animal.

M. Garrigue et le domestique l'avaient placé au bord d'un fossé en face d'une terre. L'animal avait dû y passer souvent car il y

avait tracé un petit sentier qui descendait droit au chemin. Ils avaient recouvert le piège d'herbe et de feuilles sèches, afin que l'animal ne voit pas le piège, et ils retournèrent à la maison pleins d'espoir, espérant avoir une belle bête.

Le lendemain matin, au petit jour, M. Garrigue et le domestique s'arment d'un bâton et les voilà partis pleins de joie.

De loin ils voyaient quelque chose qui remuait et se débattait : « Ça y est, nous avons l'animal ! », criait le domestique, et, en effet, c'était un blaireau. Il s'était fait prendre la patte de derrière, juste à la pointe de la patte.

Il n'était pas mort et lançait des gémissements. Il était furieux de se voir prisonnier. M. Garrigue lui administre un bon coup de bâton sur le crâne et le voilà étourdi par terre avec la bouche toute saignante.

C'était un gros blaireau, aux longs poils roux et blancs, à la tête allongée, avec de petites oreilles et une assez longue queue.

Les hommes ne l'avaient débarrassé du piège qu'à la maison.

Avant de le dépouiller, le domestique attacha la bête au bout d'un bâton et alla de maison en maison pour montrer cet animal qui est l'ennemi de nos cultures.

On lui donnait soit un œuf, soit de l'argent. Quand il était fatigué, il revenait.

Vers la soirée, on dépouilla le blaireau, on garda sa peau que l'on fit sécher pour faire un sac à main.

Tout le monde était content de voir pris ce terrible animal, mais malheureusement il y en a trop pour qu'on les tue tous.

Dégâts faits par le blaireau. — *Le blaireau dévaste les petits pois, coupe la tige du maïs pour manger les grains, piétine le blé, déterre les pommes de terre, mange les volailles.*

D. G.

A L'AFFUT DES SANGLIERS

Les sangliers venaient toutes les nuits dévorer notre maïs. Ils étaient chaque fois une dizaine. Il fallait aller avec des paniers, dans la journée, ramasser les grains pour ne pas

salle à manger.

Il me dit : « Ne touche pas à ça surtout ».

Moi je savais que c'était dangereux cette arme.

Le soir venu nous soupons, et il part pour guetter les sangliers. Il n'oublie pas de prendre un sac pour se coucher dessus en attendant les animaux.

Il m'a raconté son affût : Il est installé en plein champ de maïs, sur de la fougère et sur le sac. Il est toujours prêt à épauler. Tout à coup des bruits se font entendre à cent mètres de lui. Tout de suite il prend son fusil, épaule et presse la détente. Mais où a-t-il tiré ? Y a-t-il une bête touchée ? Il ne l'a même pas vue en tout cas.

Moi, de la maison, j'écoutais bien si je n'entendais pas un coup de fusil. Vers minuit seulement nous entendîmes la détonation. Vite nous sortons voir. Dans l'obscurité on entendait les sangliers courir à toute vitesse. Un moment après, mon patron revint et nous dit que les bêtes ne reviendraient pas cette nuit certainement.

Je vous assure qu'il faut de la patience pour les guetter.

A. P.

LA CAPTURE D'UN SANGLIER

Ce matin, avant que nous soyons levés, Arsène va faire sa tournée quotidienne, c'est-à-dire qu'il va voir si aucun animal ne s'est pris dans un collet.

Il est à quelques mètres du piège qu'il aperçoit la marque du passage d'un sanglier.

Il retourne à la maison chercher ce qu'il avait préparé et repart tendre son appareil à l'endroit où il a vu les traces. Le piège se compose d'un nœud coulant attaché à une grosse pierre. On place celle-ci dans le creux d'une fourche et la boucle pend, touchant le sol.

Sous la charge lourde, la pierre tombe sur la tête de la bête prise. Arsène va se coucher rempli d'espoir...

Le lendemain matin, à l'aube, il va voir son collet. Que voit-il ? Un jeune sanglier ayant la tête et les deux pattes inférieures prises dans la boucle. La pierre est par terre.

Il le charge sur ses épaules et rentre tout heureux à la maison.

Nous l'avons dépouillé et en avons distribué aux voisins. Nous étions contents d'avoir tué un animal nuisible.

Depuis janvier 43, ils en ont attrapé une douzaine.

J. K.

Voilà encore des petites histoires enfantines racontées par mes petits amis. Vous ont-elles plu ? Moi, elles m'ont enchantée.

Elles m'ont permis de vivre dans le domaine des oiseaux traversant l'azur, des poissons remontant le courant de la rivière.

Elles m'ont permis de respirer toutes les senteurs des herbes et des fleurs : du romarin goûté du petit lapin, de la truffe fort appré-

---

Nous vous rappelons le taux de la cotisation mensuelle tel qu'il a été fixé à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 1948 :

Sociétaire homme : 40 francs.
Sociétaire femme : 30 francs.
Jusqu'à 20 ans, jeunes gens : 20 francs; jeunes filles : 15 francs.

Adresser le montant à notre trésorier : Delpeux Robert, 82, rue du Rocher (8e) ou à notre compte chèque postal : *Association des Anciens Elèves de l'Institution G. Prévost*, 6, *rue de Louvois* (2e), compte C.P. N° 1844-02.

SORTIE ORGANISÉE PAR LES CHORISTES

Lors de notre dernière répétition de la saison, nous avions décidé d'organiser quelques sorties de groupe. Or, avec les vacances échelonnées des choristes, notre première promenade ne put avoir lieu que le dimanche 9 septembre.

J'avais, pour 7 h. 30, donné rendez-vous, place Stalingrad, à Henriette Tacnet et sa sœur, ainsi qu'à Andrée Le Blevec; mais quelle ne fut pas ma surprise d'y retrouver notre sympathique camarade Marcel Vigneron.

Après les embrassades, en usage chez les Cempuisiens, nous montons dans le car. Quelques minutes avant le départ nous voyons, et avec quelle joie, arriver M. et Mme Marande. Notre président, comme pour faire honte aux plus jeunes, était parmi nous. Le départ (8 h.) est enfin donné. C'est avec une impatience fébrile que nous attendons notre descente dans ce charmant paysage de Seine-et Marne : Donnemarie-en-Montois.

Dans le car, chacun raconte ses vacances; puis, comme il se doit lorsque l'on est choriste, nous avons chanté. De ce fait le voyage semblait moins long. Un arrêt de 10 minutes à Nangis nous permit de mettre pied à terre et de prendre un café (un café qui du reste avait un fort goût d'ersatz).

10 h. 15. — Nous arrivons à Donnemarie. Nous y retrouvons le maëstro René Chaussard et ses enfants, Mireille et Paul Aubert ainsi qu'un de leurs camarades, Jean. (Ces trois derniers étaient arrivés de la veille et avaient campé.) Effusions générales après ces quelques jours d'absence.

Nous nous sommes ravitaillés en partie à Donnemarie et nous avont été au verger de René. Pendant que nous faisions une partie acharnée de balle au prisonnier, Mme Marande préparait le repas sur un réchaud à essence, puis faute de carburant sur un feu de bois.

M. Marande déguisé, pour la circonstance, en cameraman filma quelques scènes : jeux de ballon, déjeuner sur l'herbe, soins donnés par Mireille à l'un de nous (en l'écrivant j'en ris encore). Tous ceux qui ont participé à cette sortie doivent, comme moi-même, avoir hâte de voir ce court métrage.

Dans le verger, donc, en plein air et pour nous mettre en voix (sinon en appétit), nous avons, sous la direction de René, chanté la « Légende Scandinave ». René et ses enfants nous quittèrent; puis nous avons, pour déjeuner, installé une table de fortune (plusieurs serviettes réunies sur le sol).

Ensuite Mireille et Marcel nous ont montré leur talent et devant leur savoir nous sommes obligés de nous incliner, et bien bas ! Quelques jeux animés nous ont passionnés et vers 16 heures nous avons plié bagages pour aller rejoindre M. et Mme Chaussard qui nous attendaient pour goûter. Nous les en remercions d'ailleurs bien vivement. A nouveau, nous avons chanté la « Légende Scandinave », puis « En Avant, parcourant le Monde ».

18 h. 15. — L'heure du départ est sonnée, et, avec le regret que cette magnifique journée soit déjà terminée, nous repartons vers Paris.

Retour encore plus animé que le départ : histoires drôles contées par l'un ou l'autre, chants, jeux et rire emplirent le car. Quelle ambiance ! Un des jeux organisés comportait des gages et, pour m'être trompée à plusieurs reprises, l'un m'échut : celui de faire le récit de cette sortie.

Je l'acceptai — comment faire pour m'y soustraire ? ç'aurait, vraiment, été de mauvaise grâce.

Je souhaite que nos prochaines sorties soient aussi réussies que celle-ci et que nous soyons en plus grand nombre. Qui viendra se joindre à nous pour la prochaine ?

Thérèse CHOQUET.

N. B. — J'ajoute que la chorale fonctionne chaque vendredi de 19 h. à 20 h. 30, au siège social, 6, rue de Louvois. Nous y accueillerons avec enthousiasme les nouveaux éléments qui viendront se présenter.

10 mai 1951

Membres présents : Marande, H. Tacnet, P. Vidal, Delpeux, Angelvin, Vigneron, S. Heinrich, A. Le Blevec.

Excusés : G. Géniole, Chabrier, Chaussard, Young, Paris, Barbier.

Absents : Richmann, Baudrelot.

A. Le Blevec nous donne lecture du compte rendu de la dernière réunion de Comité du 11 avril.

Promenade à Cempuis. — Nous procédons à la répartition du travail pour la promenade de la Pentecôte. Delpeux qui est allé chercher les billets lundi 7 mai à la gare du Nord, distribuera ceux-ci avec Magnanou le 13 à l'entrée des grandes lignes.

Le trésorier nous avise que nous sommes 45 à partir par le train le dimanche matin avec le billet collectif et qu'une quarantaine de Cempuisiens se rendront à Cempuis par leurs propres moyens.

Marande nous fait savoir que l'économe de l'Institution a répondu négativement à la lettre que nous lui avions adressée en ce qui concerne une réduction sur le prix des repas de la Pentecôte.

Promenade à Baillet. — Il est indispensable que nous obtenions des renseignements complémentaires à ceux que nous avait donnés Daragon à l'Assemblée générale du 5 mai pour envisager cette promenade.

Paulette Vidal propose à son tour une randonnée à Brunoy.

Questions diverses. — Marande nous donne lecture d'une lettre de la Société Musicale « La Sirène » qui avise notre Amicale qu'il y a quelques places libres actuellement dans sa fanfare, et qu'elle est prête à accueillir les Cempuisiens désireux de reprendre contact avec les instruments de musique.

Nous apprenons que notre camarade Marie-Louise Robin, domiciliée actuellement en Belgique, désire vivement devenir sociétaire, et renouer les liens avec notre Amicale.

Notre camarade R. Chabrier nous remercie très sincèrement pour la marque de sympathie que l'Association lui a témoignée, au décès de sa fille.

Delpeux nous fait part des démarches qu'il a entreprises pour que tous nos titres soient transférés à la Caisse de Dépôts et Consignations.

A. LE BLEVEC.

6 juin 1951

Présents : Marande, H. Tacnet, P. Vidal, Mlle Delas, assistante sociale, Delpeux, J.-J. Barbier, G. Géniole, M. Vigneron, A. Le Blevec.

Excusés : Chaussard, Young, Paris, Chabrier, Angelvin.

Absents : Richmann, Baudrelot, S. Heinrich.

La séance est ouverte à 7 h. 15, le président nous rappelle l'ordre du jour et nous donne le compte rendu oral de la dernière réunion.

Delpeux nous donne lecture du compte rendu financier de la promenade de la Pentecôte, nous apprenons que celle-ci a rapporté à notre Amicale un bénéfice de 3.800 francs.

Promenade à Baillet. — Cette promenade est fixée au 1er juillet. M. Vigneron se charge de l'organisation de celle-ci, et nous pouvons compter sur lui.

Questions diverses. — A l'unanimité nous attribuons 3.000 francs à titre de secours à un Cempuisien dans le besoin.

Mlle Delas nous avise que les sortants de cette année sont assez nombreux; parmi eux, deux n'ont personne pour les accueillir à leur sortie de l'Institution; nous allons nous occuper vivement de leur trouver un foyer et ensuite du travail.

Nous fixons au 14 juin la Réunion du Comité de lecture des articles du prochain « Cempuisien ».

Henriette Tacnet demande ce qu'il est advenu de Janine Servais. Mlle Delas nous avise qu'elle a trouvé du travail.

Sur ce dernier point la séance est levée à 8 h. 15.

A. L.

25 juillet 1951

Présents : Marande, H. Tacnet, Chaussard, G. Géniole, Delpeux, P. Vidal, M. Vigneron, A. Le Blevec.

Absents : Baudrelot, Richmann, Solange Jacquelin.

La séance est ouverte à 7 h. 30.

M. Vigneron nous donne le compte rendu oral de la promenade du 1er juillet à Baillet; il nous promet un compte rendu écrit pour notre « Cempuisien ».

Le Comité propose de faire une autre promenade, soit Brunoy, Saint-Germain ou la Vallée de Chevreuse; aucune date précise n'a été fixée pour cette sortie.

Banquet. — Les divers renseignements et la date exacte du banquet d'accueil aux sortants de l'année seront fixés à notre réunion prévue en septembre.

Secours. — Nous adoptons à l'unanimité le secours de 3.000 francs attribué à un de nos camarades dans la gêne.

R. Chaussard nous rend compte des activités de la chorale.

Le trésorier Delpeux a fait les démarches nécessaires en ce qui concerne les titres de l'Association, en fin de compte, nos fonds peu importants ne peuvent pas être virés à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Sur ce dernier point la séance est levée à 9 heures.

A. LE BLEVEC.

12 septembre 1951

Présents : Marande, H. Tacnet, G. Géniole, Delpeux, Vidal, Vigneron, A. Le Blevec.

Excusés : Paris, Angelvin, Chaussard, Barbier, Chabrier.

Absents : Libdri, Baudrelot, Richmann, S. Jacquelin.

La séance est ouverte à 7 h. 15.

A. Le Blevec nous donne lecture du compte rendu de la dernière réunion. Ce dernier est adopté sans modification, toutefois, M. Vigneron nous fait remarquer que les comptes rendus sont un peu trop administratifs et manquent un peu de vie. Le secrétariat prend note de cette remarque pour la rédaction des prochains.

Réunion générale et banquet. — Il est important de fixer, tout d'abord, la date de la Réunion générale trimestrielle, ensuite, celle du banquet d'accueil des sortants. Après discussion, nous sommes d'accord pour organiser la Réunion générale le 14 octobre et le banquet le 21 octobre.

Pour le banquet, M. Vigneron se charge de prendre contact avec le restaurateur pour se renseigner des prix et du menu, et réserver la salle. H. Tacnet s'informe auprès des membres du Comité pour savoir si l'on peut prévoir une petite sauterie après le repas comme nous l'avons fait l'an dernier. Henriette se charge de s'entretenir à ce sujet avec Mireille Grisoni (Mme Aubert) qui nous avait procuré des musiciens au dernier banquet.

Saison hivernale. — Pour nous tous le point important de cette saison est notre fête annuelle, M. Vigneron nous avise des démarches qu'il a faites à ce sujet. Après visite de plusieurs salles sur lesquelles il ne faut pas compter, Marcel est allé se renseigner à la Mairie du 18e. La salle des fêtes, remise à neuf depuis peu de temps, pourrait nous être louée. Marande nous avise que la salle des Sociétés savantes n'est pas louée le 8 mars, seule soirée où nous pourrions en disposer. Nous pouvons nous renseigner auprès de la Mairie du 5e également.

Le Comité propose d'organiser quelques sau-

cps n°32 5°série
page 12

teries cet hiver; nous reparlerons plus longuement de l'organisation de celles-ci à nos prochaines réunions.

M. Vigneron s'engage à écrire au Syndicat d'Initiatives afin d'obtenir divers renseignements qui nous permettraient de réaliser une sortie en forêt de Fontainebleau, nous pouvons compter sur lui pour la bonne organisation de celle-ci.

Questions diverses. — Vigneron pense que la marche de l'Association est un peu routinière. Il suggère que le Comité cherche à déterminer les moyens devant permettre une régénération de l'Amicale. Nous devons donner un sens profond à l'amitié cempuisienne, ne pas nous contenter de l'affirmer d'une façon dogmatique indéfiniment, pendant qu'elle s'étiole et dépérit. Marcel profitera de l'Assemblée générale du 14 octobre pour développer sa pensée devant tous.

M. Marande nous communique la liste des sortants de cette année; certains d'entre eux sont encore à l'O.P. Le président nous donne lecture d'une lettre de Léon Leclerc, sorti de l'Institution au mois de juillet, ce dernier a été placé en Dordogne, notre camarade demande que nous lui envoyions le prochain « Cempuisien ». Il désire aussi vivement connaître la date du banquet afin d'y assister : Voici qu'un nouveau jeune Cempuisien s'intéresse à notre Amicale.

Schoumacher Robert, qui a écrit à M. Marande, adresse toute sa sympathie aux Cempuisiens qui l'ont connu.

Henriette Tacnet demande s'il y aurait possibilité de refaire le déjeuner pour les plus de 60 ans, comme il avait été organisé l'an dernier. M. Marande propose la même date que celle du banquet des jeunes. Il serait heureux de voir réunis à la même table toute la famille cempuisienne; des plus jeunes aux moins jeunes et jusqu'aux « vétérans ».

Sirot nous remet des vêtements pour le vestiaire de l'Association, nous les acceptons avec plaisir pour les camarades qui en auront besoin, et nous le chargeons de remercier sa maman qui a bien voulu nous faire don de ceux-ci.

Sur ce dernier point la séance est levée à 9 h. 30. A. L.

3e ET DERNIER AVIS

Conformément à une décision prise par le Comité, un livret de caisse d'épargne est attribué aux enfants nés de parents cempuisiens.

En conséquence, nous demandons aux camarades intéressés de bien vouloir faire parvenir toutes indications utiles et nécessaires, telles que : date et lieu de naissance, adresse, à Paulette Vidal, 2, rue des Petits-Carreaux, Paris (2e), qui centralisera les demandes et fera les démarches nécessaires pour la constitution des livrets. P. VIDAL.

La Gérante : **H. TACNET.**
Imp A. MONTOURCY, 4 bis, r Nobel (18e)

Sortants de la promotion 1951

Odette Benoit, 9, rue du Docteur-Berger, à Sceaux (Seine).

Madeleine Cnudde, Maison de Sèvres, 14, rue Croix-Basset, à Sèvres (S.-et-O.).

Liliane Descharles, 3, rue Simon, à Saint-Denis (Seine).

Albert Dore, 22, rue Henri-Barbusse, à Asnières (Seine).

Henri Falkenberg, 27, rue Drouot, Paris (9e).

Lucien Fonsart, 103, rue des Poissonniers, Paris (18e).

Thérèse Jobineau, 25, rue St-Paul, Paris (4e).

Léon Leclerc, 119, boulevard Auguste-Blanqui (13e).

Robert Manquat, 10, cité Alfort, à Maisons-Alfort (Seine).

Yolande Palefroy, 34, rue Popincourt, Paris (11e).

Robert Pilmann, 51, rue Riquet, Paris (19e).

Guy Rolland, 149, avenue de Verdun, à Suresnes (Seine).

Fernande Vincent, 150 boulevard Ney (18e).

Marthe Gros, 6, rue Boyer (20e).

Nouveaux sociétaires

M. René Muller et Mme, 54, rue de l'Internationale, à Bobigny (Seine).

Mme Boussier (Andrée Legendre), 109, rue d'Aboukir (2e).

Mme Henriet (M.H.), 42, rue J.-Decour, Suresnes (Seine).

Mme Poidras (M.H.), 82, avenue de Breteuil (15e).

Naissances

Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance de :

Michel Daragon, fils de nos camarades Janine Baspeyras et Lucien Daragon, né le 14 juin 1951.

Mireille Delpeux, deuxième fille de notre trésorier, née le 18 juillet 1951.

Monique Nordmann, deuxième fille de Max, née le 25 juillet 1951.

Compliments aux parents.

Mariage

Nous apprenons le mariage de Mlle Monique Damidaux et de M. Pierre Michoux, le 1er septembre 1951.

A notre camarade Charles et à Mme, nos compliments et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Nécrologie

Nous vous faisons part du décès de Mme Saulon, épouse de notre ami et doyen de notre Association, décédée le 2 octobre après une longue maladie.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à notre ami, à ses enfants et à sa petite-fille, toute notre sympathie et nos condoléances les plus émues.

***

— Mme Leveleux, concierge à l'I.D.G.P., est décédée le 3 octobre 1951, à Cempuis.

Nous adressons nos condoléances à sa famille.